

Chers clients,

La fiche signalétique (FS) ci-jointe a été rédigée par le fournisseur du produit que vous avez acheté par l'intermédiaire de l'une de nos divisions. Nous avons utilisé le document électronique fourni par le fabricant ou numérisé une copie papier afin de créer un fichier pour notre système automatisé de livraison de FS.

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations qui y figurent ont été rédigées par le fabricant du produit. Zep Inc. n'a pas vérifié si les informations étaient exactes et complètes et ne peut dès lors en garantir la justesse. Nous mettons à la disposition de nos clients les FS des fournisseurs afin de les aider dans leurs efforts de conformité. Le document joint est conforme avec l'une des exigences réglementaires du pays concerné mentionnées ci-dessous :

La norme OSHA Hazard Communication Standard (aux États-Unis) Le Règlement sur les produits dangereux (au Canada)

Nous avons fait tous les efforts possibles pour produire l'ensemble des informations préparées par le fabricant. Nous ne pouvons cependant pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations seront utilisées. Si vous avez des questions au sujet des informations figurant sur la FS, veuillez contacter l'entreprise dont le nom est indiqué sur le document.

Zep Inc. n'assume aucune responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de l'utilisation ou de la manipulation inadéquate de ce produit, de combinaisons de produits incompatibles ou du non-respect des instructions, des avertissements et des recommandations apparaissant sur l'étiquette ou la FS du produit rédigées par le fabricant.

Sincères salutations,

Équipe de gérance de produits Zep Inc.

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Version: 1.0

Date d'émission: 07/28/2017 Date de révision: 07/28/2017

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélanges
Nom du produit : Tire Paste
Code du produit : 1000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant pour montage des pneus et ensemble de talons

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée 75 Advance Boulevard L6T 4N1 Brampton - CANADA T 905-793-4311

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2B

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Mention d'avertissement (GHS) : Attention

Mentions de danger (GHS) : Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS)

: Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. EN CAS DE

CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Diéthylène glycol	(n° CAS) 111-46-6	5

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

07/28/2017 FR-CA (Français - CA) Page 1

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des

dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire

: Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une

rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des

nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser les movens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Pâte non inflammable.

Agents d'extinction non appropriés

: Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Assurer une ventilation appropriée. Éviter le contact avec la peau et les veux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, en informer les autorités locales. Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage

: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène

: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

07/28/2017 FR-CA (Français - CA) 2/5

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé. Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart des oxydants forts. Conserver à l'abri des sources d'ignition.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Diéthylène glycol (111-46-6)			
	AIHA	WEEL TWA (mg/m³)	10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Protection des mains : Gants de protection en caoutchouc néoprène.

Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de

l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection

respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations

: Éviter le rejet dans l'environnement.

: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou

éclaboussé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : coller

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur : blanc
Odeur : Tensioactif

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 9 - 10 (@ 70 °F)

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 399 °F (COC)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: < 1

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : > 1 (air=1)

Densité relative : > 1

Solubilité : Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Le produit ne s'inflammera pas spontanément

Température de décomposition : non déterminé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Limite inférieure d'explosivité (LIE): non déterminé

Limite supérieure d'explosivité (LSE): non déterminé

Propriétés explosives : Non explosive. peut former des mélanges d'air/vapeur nocifs lorsque chauffé.

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

07/28/2017 FR-CA (Français - CA) 3/5

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Diéthylène glycol (111-46-6)	
DL50 orale rat	12565 mg/kg
DL50 cutanée lapin	11890 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 9 - 10 (@ 70 °F)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une irritation des yeux.

pH: 9 - 10 (@ 70 °F)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des

dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une

rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Diéthylène glycol (111-46-6)	
CL50 poisson 1	75200 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

07/28/2017 FR-CA (Français - CA) 4/5

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Diéthylène glycol (111-46-6)	
CE50 Daphnie 1	84000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Tire Paste	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Tire Paste	Paste	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
Diéthylène glycol (111-46-6)		
BCF poissons 1	100 - 180	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,98 (at 25 °C)	

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du developpement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 07/28/2017 Autres informations : Aucun.

Préparé par : Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

07/28/2017 FR-CA (Français - CA) 5/5